

*Exposé de la politique énergétique*

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### L'ÉNERGIE

#### ANNONCE DES DISPOSITIONS POUR L'AUDITION DE L'EXPOSÉ MINISTÉRIEL

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, puis-je demander à la Chambre si elle consentirait à ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources fasse une déclaration? Je propose que nous revenions à l'appel des motions à 8 heures ce soir pour entendre cette déclaration et les observations des porte-parole de l'opposition, et qu'afin de permettre aux députés de poser des questions après la déclaration, nous acceptions d'écourter la période des questions maintenant et d'en reporter les dernières vingt minutes après la déclaration, ce soir, à la condition que les députés s'abstiennent de poser des questions relatives à l'énergie cet après-midi au cours de la période des questions, étant donné que le ministre sera présent ce soir pour répondre en particulier aux questions sur ce sujet.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, nous acceptons cette proposition. En fait, c'est à cela que nous songions plus ou moins. La seule chose que nous exigeons, c'est que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous remette le texte de sa déclaration aussitôt que possible avant 8 heures. Comme nous nous attendons à un exposé assez long, nous tenons à l'étudier très attentivement. Nous avons de nombreuses questions à poser, et nous lui saurions gré de nous en faire tenir un exemplaire au préalable. La seule autre chose que j'ai à dire en ce moment, c'est que ce n'est pas une très bonne façon d'assurer la marche ordonnée des travaux de la Chambre que de proposer des modifications à la dernière minute.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, on nous a prévenus de ces dispositions et nous avons donné notre accord.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, nous avons aussi participé à la conclusion de cette entente, et nous y donnons notre accord. Cependant, nous insistons pour obtenir un exemplaire de la déclaration avant ce moment-là.

Une voix: En français!

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire qui fait suite aux remarques du leader de mon parti. Pouvons-nous avoir l'assurance que la déclaration sera

[M. Sharp.]

remise, au moins aux leaders des partis, au plus tard à 5 heures cet après-midi?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait peut-être répondre à cette question.

L'hon. Donald S. Macdonald (Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je vais voir si c'est possible.

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: La Chambre a accepté à l'unanimité que le ministre fasse sa déclaration plus tard parce qu'elle pouvait renfermer certaines choses qui auraient pu intéresser la Bourse. La Bourse ferme partout à 5 heures, heure normale de l'Est. Ou bien la déclaration du ministre est prête, ou bien elle ne l'est pas. Si elle l'est, il pourrait la remettre à 5 heures aux personnes que j'ai mentionnées.

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je veux bien remettre le texte de la déclaration, à la condition que ce soit sous le sceau du secret.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Comprenons-nous bien. Si nous devons en faire un ordre de la Chambre, les termes de l'ordre doivent être très clairs pour qu'il n'y ait pas confusion à 8 heures, ou entre 6 et 8.

Sauf erreur, la Chambre consent à revenir à l'appel des motions ce soir à 8 heures, afin de permettre au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de faire une déclaration à laquelle répondront, comme d'habitude, les représentants des partis de l'opposition. Suivront les vingt dernières minutes de la période des questions, ce qui complètera la procédure relative à la déclaration du ministre.

On y mettrait cependant la condition, dont le chef de l'opposition a parlé, que le texte de la déclaration soit distribué avant 8 heures. Sans préciser l'heure, le ministre responsable s'est dit disposé à remettre le texte aux représentants de l'opposition pourvu que ce soit sous le sceau du secret. J'espère avoir exprimé en termes clairs et exacts l'intention des députés.

● (1420)

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, si votre dernière observation doit figurer à l'ordre, je ne saurais me contenter d'un ordre qui dit que la déclaration serait remise aux leaders des autres partis avant 8 heures.

M. Macdonald (Rosedale): A 5 heures.

M. Lewis: Si le ministre est d'accord, vous pouvez alors, monsieur l'Orateur, demander à la Chambre de consentir à ce que les déclarations soient remises aux leaders des partis au plus tard à 5 heures.